

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 28 Décembre 1883.

SÉNAT.

Le Sénat continue à voter les milliards qui composent notre budget de 1884 comme s'il avait un appareil électrique dans le ventre.

Un secrétaire annonce le projet. M. Le Royer met les chapitres aux voix. Quatre ou cinq bras qui représentent les voix se lèvent. Adopté.

A un autre! Il semble que la majorité sénatoriale ait juré de forcer les quelques conservateurs qui osaient encore parler de l'utilité de la Chambre haute, à faire chorus avec ceux des républicains qui réclament la suppression de cette machine à enregistrement aussi coûteuse qu'inutile.

La Gazette de France a calculé que le Sénat avait voté:

Pour le ministère des affaires étrangères, 14,282,000 fr. en 15 minutes, soit 1 million par minute;

Pour le ministère de l'intérieur, 68 millions 700,000 francs en 10 minutes, soit 7 millions par minute;

Pour le ministère de la guerre, 596 millions en 35 minutes, soit 17 millions par minute;

Pour le ministère de la marine et des colonies, 230,400,000 fr. en 30 minutes, soit 7 millions et demi par minute.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La Chambre a reçu sans émotion bien apparente la nouvelle du vote sénatorial qui rétablit les bourses des séminaires et reporte à 45,000 fr. le traitement de M<sup>r</sup> l'archevêque de Paris. Les députés de gauche savent parfaitement qu'il ne tient qu'à eux de faire capituler le Sénat sur ces points de droit et de loyauté, comme il a capitulé au

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

III

Qui donc a dit: « La vie humaine ressemble au nuage qui passe rapide, entre un rayon de soleil et le souffle de l'ouragan... »

Comme elle est vraie, cette mélancolique parole! A l'âge de dix-huit ans, Lucienne de Barli devait être certainement réputée la plus favorisée des jeunes filles.

Nulle ne pouvait lui contester la supériorité de la beauté. Sa naissance était fort distinguée. Sa fortune dépassait celle du plus grand nombre. On la savait intelligente, instruite. Fille unique, elle avait toujours été chérie sans mesure et sans partage, tandis que, d'autre part, le caractère un peu sévère de son père et les habitudes de sa mère, type parfait de la femme comme il faut, l'avaient préservée des excès et des lacunes qui sont également la suite d'une éducation trop adoucie.

Dans sa jeune âme, qui s'ouvrait toute radieuse, la religion n'avait pas été oubliée. On l'y avait

sujet de sa propre dignité et de l'intérêt des contribuables.

Cependant, une certaine partie de la majorité du Palais-Bourbon est d'avis de passer condamnation, pour cette fois, sur les vellétés d'indépendance du Luxembourg, afin d'éviter une discussion qui, si courte qu'elle fût, pourrait rendre obligatoires les douzièmes provisoires; et il ne serait pas étonnant que cette crainte de mauvais vouloir électoral n'arrachât à nos aimables et intègres législateurs un vote qu'ils ont refusé tant que, seules, la légalité, la loyauté et l'équité ont fait entendre leur voix. Si, dans ces conditions, l'accord s'établit aujourd'hui ou demain, la clôture de cette ruineuse session sera immédiatement prononcée et la discussion du budget extraordinaire sera renvoyée à la session ordinaire de janvier.

Chronique générale.

Il paraît que la date de l'émission du nouvel emprunt que le gouvernement économe dont nous jouissons se voit forcé de contracter, est arrêté. C'est le 7 janvier que cet emprunt de 350 millions serait ouvert.

Beaucoup de versions contradictoires circulent à la Chambre sur le voyage à Londres, d'aucuns disent le départ définitif du mandarin Tseng. Il est certain que ce mandarin a déjà eu plusieurs entrevues avec M. Gladstone, et beaucoup affirment que le chargé d'affaires de la Chine aurait quelques chances de faire accueillir ses demandes par le cabinet de Saint-James.

Ces demandes roulent principalement, on le sait, sur la nécessité d'une médiation européenne ou tout au moins anglaise. D'autre part, les officieux ont évidemment reçu un mot d'ordre: « Il n'est pas possible, crient-ils avec ensemble dans les couloirs, que la France, après l'occupation de Son-Tay, abandonne, même en partie, la poursuite du

programme annoncé par M. Ferry. De plus, on ne peut renoncer à faire payer aux Chinois les frais d'une expédition qu'ils ont rendue nécessaire. »

Nous citons textuellement ce thème officieux, dont les conséquences sont faciles à déduire.

\*\*

LES ÉTRENNES DE LA RÉPUBLIQUE.

L'émission, dès les premiers jours de janvier prochain, d'un emprunt public de 350 à 400 millions, suggère à notre excellent confrère de Montpellier, le Messager du Midi, de judicieuses réflexions que nous tenons à reproduire, en nous y associant:

« Voilà donc, s'écrie-t-il, les étrennes que la République offre à la France pour le renouvellement de l'année! Elle en réserve de plus agréables à certains de ses favoris et aux agioteurs privilégiés dont l'enchérissement nous coûte si cher.

Malgré l'indignation soulevée dans la conscience publique par l'effronterie d'un tel projet, la commission propose d'accorder aux actionnaires de M. Cazot et à la Compagnie d'Alais au Rhône la garantie de l'Etat.

Cette garantie sera toute au profit des manieurs d'argent qui spéculent depuis quelques mois sur la variation de valeurs dont le sort est encore incertain et qui bénéficient d'oscillations amenées par les bruits contradictoires dont ils ont le secret.

Mais que peut-on refuser au chef de la cour suprême, devenu l'arbitre de la magistrature et l'inspirateur d'une jurisprudence qui s'accommode, comme nous l'avons montré hier, à toutes les prétentions du pouvoir?

Sous la République, on n'en est pas à compter avec les scandales et à reculer devant une monstruosité de plus. Il importe peu d'accroître un déficit déjà si considérable et des charges dont le poids dépasse les forces contributives du pays.

\*\*

La prise de Bac-Ninh ne se fera pas

longtemps attendre. C'est l'avis du National qui pense également qu'elle ne nécessitera pas un effort aussi considérable que celle de Son-Tay. Ce journal croit savoir que d'après des informations certaines, transmises à plusieurs cabinets européens, le gouvernement chinois est stupéfié et découragé.

Le Temps a reçu de son correspondant de Londres la dépêche suivante, en date du 27 décembre, 10 heures du matin:

« On continue à se préoccuper beaucoup ici de l'issue de la question franco-chinoise. Dans les cercles diplomatiques, on dit qu'il se pourrait que la participation des troupes régulières chinoises à la défense de Son-Tay, si elle est prouvée, exposât le Céleste-Empire à des demandes d'indemnités pécuniaires de la part de la France. On ajoute qu'il se pourrait que la France songeât à prendre un gage, en vue du paiement de ces indemnités. »

ÉCONOMIES DES RÉPUBLICAINS.

Il y a des gens assez naïfs pour dire: La République est un peu gênée, mais à qui la faute? Elle paie les milliards de la guerre. C'est là une grave erreur. Les cinq milliards ont été payés à la Prusse, et maintenant elle ne paie plus que l'intérêt. Cinq milliards à 5 0/0 font 250 millions; ajoutons les frais d'émission, plus le compte de liquidation, ouvert pour refaire notre matériel de guerre, nous arrivons à une dépense annuelle de cinq à six cents millions. Voilà donc ce que nous coûte la guerre, — tous les ans 5 à 600 millions.

Cette somme ajoutée au budget de l'Empire doit former le budget de la République.

Le budget de 1869 montait à un milliard 624 millions. Ajoutons-y les 600 millions de la guerre et nous obtenons

1,624 millions. plus 600 — soit 2,224 —

Voilà ce que nous devrions payer.

Trois semaines après, tandis que la neige couvrait la campagne poitevine, une gerbe de fleurs blanches était envoyée de Nice. Lucienne, tout émue, tendait vers les fraîches corolles des mains où brillait un diamant... Lucienne était fiancée.

Autour d'elle on questionnait, on applaudissait, on enviait. Elle faisait ce qui s'appelle un beau, un magnifique mariage.

L'achat de la corbeille amena la famille de Barli à Paris. Ce fut alors qu'elle put faire connaissance avec M<sup>me</sup> Mauvoisin qu'une indisposition avait empêchées de se rendre à Poitiers, comme elles en avaient le désir.

M<sup>me</sup> de Barli était trop distinguée pour ne pas sentir immédiatement quelle vulgarité et quel esprit impérieux se cachaient sous les dehors élégants et empressés de M<sup>me</sup> Mauvoisin. Elle fut inquiète.

Mais il était trop tard, pensait-elle, pour donner à une impression de cette nature la valeur d'une raison grave. D'autre part, elle savait Lucienne courageuse, incapable de subir une influence fâcheuse, disposée en même temps, par son éducation, à réprimer sa nature impétueuse et à éviter autant que possible les conflits.

Elle s'ouvrit néanmoins de ses craintes à la personne qui lui avait fait connaître les Mauvoisin. Elle n'en reçut que d'aimables reproches.

— Chère madame, que me dites-vous là! Vous

déposée comme une forme du devoir, la plus haute, la plus sacrée de toutes. On l'avait présentée comme le complément nécessaire sans lequel une femme déchoit, même aux yeux de ceux qui prétendent s'en affranchir. Un profond respect des choses saintes et une rigoureuse fidélité aux observances prescrites, étaient résultés de ces enseignements.

Telle était Lucienne de Barli lorsqu'elle atteignit l'âge auquel, pour la plupart, les jeunes filles songent à s'établir.

Il existe, dans tous les pays, des personnes qui ont un goût marqué pour s'occuper de nouer des mariages. Elles découvrent des convenances, elles présentent des aperçus, rien ne leur est plus agréable que d'étendre sur deux jeunes vies leur très-active protection.

En cela, elles prouvent qu'elles ont ou peu d'expérience, ou un dévouement bien désintéressé. Car, d'habitude, lorsque les époux sont heureux, ils pensent rarement à l'âme charitable qui a fait naître ce bonheur. Au contraire, lorsqu'ils sont malheureux, ils se rappellent souvent, pour la maudire, l'initiative qui les a rapprochés. C'est là une vérité. Mais ce n'est pas toujours une leçon...

A Poitiers demeurerait, depuis quelques années, une femme qui, très-éprise des distractions qu'on rencontre dans la grande ville, passait une partie de l'année à Paris.

Ce fut par elle que M. et M<sup>me</sup> de Barli entendirent parler d'une famille opulente dont tous les membres étaient plus séduisants les uns que les autres. Le père occupait une haute position au ministère des finances. La mère était la bienveillance en personne. Le jeune homme (car il était surtout question du jeune homme) unissait aux qualités sérieuses tous les charmes extérieurs. Son amour pour la vie de famille devait lui faire craindre de se marier à Paris où, souvent, les jeunes filles sont si dissipées, si vaines...

Ce fut aussi par cette aimable transfuge que M. et M<sup>me</sup> Mauvoisin entendirent parler d'une jeune fille ravissante, bien née, bien dotée, qu'un père et une mère, justement ambitieux, ne se souciaient guère de marier en province: une belle enfant qui, heureuse de voir s'élargir son horizon, se donnerait tout entière à la famille où elle serait accueillie...

M. et M<sup>me</sup> Mauvoisin firent quelques questions auxquelles on répondit victorieusement. M. et M<sup>me</sup> de Barli, plus sérieux, ne se contentèrent pas d'un seul témoignage. Ils se renseignèrent à des sources diverses et ne consentirent à une entrevue que lorsqu'ils furent assurés qu'en effet, Raoul jouissait d'une bonne réputation.

Aussitôt l'amie commune organisa un bal. Raoul, mandé en hâte, accourut à Poitiers. Il vit Lucienne, obtint la faveur de danser avec elle plusieurs fois...



ouvrier imprimeur nommé Tiercelin, dont il était mécontent. Ce dernier réclama à M. Emile Grimaud une indemnité devant le tribunal de commerce, qui, sur la demande de celui-ci, ordonna une enquête.

M. Langlais, arbitre de commerce, qui avait été chargé d'y procéder, réunissait lundi, vers une heure, les deux parties, dans son cabinet, rue Duguesclin, 3.

Après quelques instants d'explications, M. Langlais, essayant de concilier le patron et l'ouvrier, proposa au premier de donner à Tiercelin une certaine somme, qui lui permettrait de chercher du travail ailleurs. M. Emile Grimaud s'empressa d'accéder à cette proposition; mais Tiercelin ne trouvant pas suffisant le chiffre fixé par l'honorable arbitre, tira aussitôt de sa poche un revolver, qu'il déchargea sur M. Emile Grimaud. Heureusement, celui-ci avait baissé la tête sur le bureau de M. Langlais, et la balle était allée frapper le mur, en brisant sur la cheminée un vase de porcelaine. En le visant toujours, Tiercelin fonda sur M. Emile Grimaud, qui s'enfuyait vers une porte. Un second coup fut tiré, mais il ne partit pas.

M. Emile Grimaud, auquel la famille de M. Langlais avait ouvert une chambre de l'appartement, s'aperçut alors que le sang coulait abondamment le long de sa joue droite. Il crut d'abord à une blessure faite par le revolver; mais il fut constaté plus tard, par M. le docteur Ménager, appelé à cet effet, que c'était une contusion qu'il s'était faite sur le bureau, en baissant la tête pour éviter la balle.

Cependant, à la requête de M. Langlais, des agents de ville venaient saisir Tiercelin et le conduire chez le commissaire de police de la rue Kervégan, où M. Emile Grimaud et M. Langlais déposaient bientôt de ces lamentables faits; puis le meurtrier était conduit à la Maison d'arrêt, où il attend la sentence de la justice. (*Espérance du Peuple.*)

Un désastre financier vient de frapper un grand nombre de pauvres gens dans notre ville, dit l'*Espérance*, de Nantes.

La Banque Nantaise est fermée; son directeur, M. Choimet, a pris la fuite, emportant tout ce qu'il y avait en caisse. Il est parti mercredi soir 19; le lendemain ses employés revinrent et, comme leur directeur s'absentait assez fréquemment, ils ne crurent point à une fuite définitive.

Les scellés n'ont été apposés que lundi, à 8 heures 1/2 du soir. Ils ont été levés mercredi, à une heure.

La clientèle de la Banque Nantaise était surtout composée de petites bourses; le désespoir des malheureux, odieusement frustrés de leurs économies, est navrant. Voilà une somme de cinquante millions. Voilà pourquoi l'on risque de pousser à bout les Arabes, et de préparer une insurrection formidable. Voilà pourquoi l'on propose de spolier les parents, les amis des soldats indigènes qui, au prix de leur sang, défendent au Tonkin le drapeau de la France.

La spéculation attend sa proie; elle est prête à se jeter sur ces terrains, dont on médite l'expropriation, pour s'enrichir au jeu de la hausse et de la baisse; elle réclame

naire où il se trouvait, se sera jeté dans la Loire pour échapper à la misère; on a trouvé, en effet, ses vêtements sur les marches d'une descente conduisant au fleuve, près de l'endroit dit la Brèche-de-l'Isle.

On rapporte qu'avant de quitter le toit conjugal, M. Montclair a écrit à sa fille aînée habitant Paris et qu'il a recommandé à une autre de ses enfants de bien écouter sa mère, parce que bientôt elle n'aurait plus de père.

Jusqu'ici on n'a pas retrouvé le cadavre du suicidé, dont voici le signalement: taille 1<sup>m</sup> 60, cheveux, sourcils et favoris châtain foncé, yeux gris foncé, nez long, bouche moyenne, menton pointu, visage de forme ovale.

(*Journal du Loiret.*)

#### L'ANNÉE BISSEXTILE 1884.

L'année 1884, dans laquelle nous allons entrer, correspond aux années:

6397 de la période julienne;  
2660 des Olympiades;  
2637 de la fondation de Rome;  
2631 de l'ère de Nabonassar;  
5644 de l'ère des Juifs;  
1884 de la naissance de Jésus-Christ;  
1300 de l'égire des Turcs.

Les fêtes mobiles auront lieu:

La Septuagésime, le 10 février;  
Les Cendres, le 27 février;  
Les Rameaux, le 6 avril;  
Pâques, le 13 avril;  
Les Rogations, les 19, 20 et 21 mai;  
L'Ascension, le 22 mai;  
La Pentecôte, le 1<sup>er</sup> juin;  
La Trinité, le 8 juin;  
La Fête-Dieu, le 12 juin (renvoyée au dimanche suivant).

Le premier dimanche de l'Avent, le 30 novembre.

Enfin, les autres fêtes tomberont, savoir: la Saint-Jean le mardi, l'Assomption (fête du 15 août) le vendredi, la Toussaint le samedi, Noël le jeudi.

La fête de saint Bonaventure et de la République (14 juillet) tombera le lundi.

#### BIBLIOGRAPHIE (4)

J'ai, sur mon bureau, un délicieux livre d'étrennes. C'est une série d'histoires pour les enfants, des histoires ravissantes qui charment, captivent, intéressent. Je les ai lues; je les relirai encore, tant elles m'ont plu; et je suis sûr que ceux auxquels ce livre est destiné feront comme moi.

N'écris pas pour les enfants qui veut. La tâche est difficile. Il faut d'abord bien les connaître; puis les aimer beaucoup, mais sans faiblesse. Ainsi les connaît et les aime Madame la vicomtesse de Gaigneron. Elle a vu de près leurs qualités, étudié leurs défauts, cherché les moyens les plus propres à les corriger. De là chacune des quatorze histoires qui composent les *Récits d'une Tante*. Et quels récits!

Le titre seul en révèle déjà l'intérêt: les *Enfants charitables* ont été le projet du budget voté par la Chambre. Dans ces conditions, la session sera vraisemblablement close aujourd'hui même.

Le bruit de la prise de Bac-Ninh et du débarquement des Français dans l'île de Hai-Nan (possession chinoise) a couru hier à la Bourse. Cette nouvelle n'était, au départ du courrier, confirmée par aucune parole officielle ou officielle.

prise en passant pour suppléer à l'absence de la femme de chambre que des affaires de famille avaient appelée dans son pays.

La pauvre enfant cherchait à faire oublier les défauts de son service à force de bonne volonté. Elle était de ces êtres que les maîtres supportent, dont ils ont pitié; que les autres domestiques raillent, tourmentent. Et, pourtant, ce fut de cette main méprisée que tomba la sublime, la mystérieuse automne.

La jeune servante était pieuse, humble. Il est écrit dans l'Evangile: « Père, vous révélez aux petits ce que vous cachez aux sages... »

Un jour, seule avec Lucienne, trouvant dans sa compassion le courage de vaincre sa timidité, la pauvre fille balbutia:

— J'ai servi chez M<sup>me</sup> la marquise de V\*\*\*. Elle m'envoyait toujours chercher des livres dans une bibliothèque qui dépend d'une bonne œuvre. Elle n'aimait que ceux-là. Ils étaient bien beaux. Si madame voulait aussi?..

— Merci, dit Lucienne, j'en ai.

En effet, sur le lit ou sur la chaise longue, erraient de temps en temps des romans vainement appelés à combattre la souffrance et l'ennui. Ces romans n'étaient pas scandaleux, Lucienne n'aurait pas accepté de lire de mauvais livres, et Raoul, qui les choisissait pour elle dans un cabinet de lecture, ne se serait pas davantage permis de lui

éprouver le désir de devenir meilleur. Et, en lui signalant les défauts de son âge, en lui donnant le secret de se rendre de plus en plus aimable, elles contribuèrent à l'instruire; car on a semé ça et là, dans une juste mesure et avec un goût parfait, d'utiles notions répondant aux mille questions que l'enfance curieuse adresse si volontiers aux grandes personnes. Tout cela est présenté dans un style coulant, clair, si naturel qu'on dirait, à certains moments, que l'auteur a passé la plume à l'un de ses héros.

Un livre d'étrennes qui ne serait pas un livre d'images manquerait son but. M<sup>me</sup> la vicomtesse de Gaigneron a donc bien fait d'enrichir son volume d'une dizaine de vignettes. Ce sera pour cette œuvre charmante un nouvel élément de succès auprès des enfants.... de tout âge.

E.-V. DE F.

#### Variétés.

#### LES VINS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

Depuis quelque temps, les consuls américains ont entrepris une campagne contre les vins français. Et cela tout simplement parce que l'importation du porc américain est interdite. A les entendre, on ne ferait plus de vin avec des raisins, mais bien avec toutes sortes d'ingrédients, parmi lesquels le jus de la vigne seul ne figure pas.

Nous avons assez souvent protesté contre les agissements des industriels sans vergogne, pour qu'on ne croie pas que nous fassions leur jeu, mais si malheureusement on débite en France beaucoup trop de boissons malsaines, si même on envoie à l'étranger un nombre trop considérable de tonneaux renfermant du tord-boyaux, il serait bon de savoir que tous ces tripotages ne se font pas chez nous. Nous avons des voisins très-peu scrupuleux qui écoulent leurs produits frelatés en nous accusant de les avoir fabriqués.

Ces bons Allemands sont plus malins qu'on ne le croit généralement, et surtout plus fripons qu'ils en ont l'air. Avoir des cheveux blonds et des yeux bleus, cela ne suffit pas pour faire un honnête homme. Quoi qu'il en soit, ils sont en train, ces braves gens, de tresser des couronnes destinées aux consuls américains qui font des rapports dans lesquels les vins français sont malmenés de la plus vilaine façon.

Malheureusement, tous ces petits tripotages pourraient bien avoir une fin; on commence à voir plus clair de l'autre côté de l'Atlantique. En voici une preuve. Nous lisons dans le *Courrier de San Francisco*:

« Nos lecteurs comprennent bien le but de la croisade engagée contre les vins français par les consuls américains de la République. La France pour prendre ce qu'elle croit lui manquer au Tonkin, elle n'entrera pas en conflit direct avec les troupes chinoises.

Paris réclame des dommages-intérêts pour les embarras et sacrifices que la Chine nous a causés.

« La Chine, dit la feuille opportuniste, est responsable de l'aggravation de l'affaire tonkinoise.

» Sans son intervention, cette affaire serait réglée depuis de longs mois.

tique de froisser l'humeur et l'amour-propre des Allemands, dont le vote est si précieux dans les Etats du Nord.

» Le fait est qu'en Allemagne on sait admirablement mettre à profit les enseignements de la chimie pour manufacturer des vins auxquels la grappe est entièrement étrangère. Les recettes pour cette fabrication sont bien connues en Angleterre, et on s'en sert pour y faire des produits qui s'exportent en compagnie avec des bordeaux que le soleil de France n'a jamais éclairés.

» Le vin de la Moselle se fait avec du cidre de pommes fermenté, avec du jus de pommes et un peu de sucre.

» Le Porto s'obtient en faisant fermenter du jus de pommes et de sureau, avec des prunelles et du sucre. On y ajoute ensuite un peu de tannin, de brandy et de vrai vin de Porto.

» Pour obtenir du Hock, on fait un mélange de moût de prunes, de pommes et de betterave à sucre, de la crème de tartre et du jus de citron. Ce breuvage fermenté s'appelle encore vin du Rhin.

» D'autres ne se donnent pas tant de peine. Ils se contentent de mettre un peu d'alcool dans de l'eau avec du tartre, de l'acide tartrique, une petite dose de tannin et du bouquet artificiel.

» Un chimiste a eu l'occasion d'analyser dernièrement des vins du Rhin qui contenaient beaucoup de cidre. D'autres étaient évidemment fabriqués de toutes pièces.

Et voilà comment agissent ces gens qui accusent les autres de tripoter leurs vins! N'importe, ces quelques lignes du *Courrier de San Francisco* sont capables de faire avaler des saucisses de travers à quelques mangeurs de choucroute. (*J. des Campagnes.*)

#### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 décembre:

TEXTE. — Alonso Sanchez Coello. — La Carte industrielle de la France par M. Paul Laffitte. — Sur la transformation et l'équivalence des forces, par M. E. Lefebvre. — La Main fermée, anecdote, par M. E. Lefebvre. — Un Peintre à Quito. — Lettres inédites de M. de la Mennais. — Les Oiseaux et les Insectes. — Bas-relief commémoratif du concours ouvert par M. Isaac Péreire.

GRAVURES. — Portrait de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, par Sanchez Coello. — France industrielle, carte. — Les Joueurs, d'après Blaas. — Un Atelier de peintre à Quito, dessin inédit de M. Ernest Charton. — La Fils de l'ouvrier, plaquette en bronze, par M. E. Delaplanche.

Intérets de la France dans l'Extrême-Orient.

#### LA QUESTION OUVRIÈRE

IMPOSE UNE LÉGISLATION SPÉCIALE.

Nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes à la communication suivante qui nous est faite par M. le marquis d'Auray:

« Il y a vingt-trois ans que le régime, dit du libre-échange, a été introduit en Europe par la France. C'est à dessein que

tiers, et les livres qu'elle lisait avant son mariage étaient ordinairement des ouvrages anglais achetés par son père. Elle s'étonna. Dans ce catalogue qu'elle supposait si peu attrayant, elle trouvait le nom des auteurs les plus estimés, des historiens, des biographes les plus érudits, de quelques romanciers honnêtes, des maîtres enfin de la saine littérature, de tous ceux qui savent porter la couronne du talent sans déposer celle de la vertu.

— J'ignorais, se dit-elle, qu'un pareil choix pût m'être offert.

Ce qu'elle ignorait aussi, ce qu'elle ignorait toujours, c'est que, pour subvenir aux frais de cette bibliothèque, le catalogue se vendait.

La jeune servante l'avait payé de ses deniers... Ah! que de choses touchantes on apprendra au ciel!

Lucienne, prise d'un véritable intérêt, écrivit une longue liste des ouvrages qu'elle désirait connaître.

Elle mit cette liste de côté, nota sur un billet deux des titres ainsi réservés, puis elle sonna la jeune fille et lui dit:

— Vous pourrez, soit aujourd'hui même, soit demain, reporter ce catalogue. Demandez pour moi ces deux volumes. Je serai bien aise de les lire.

A ces derniers mots se joignit un sourire, le premier que la pauvre fille vit sur les lèvres de sa

## LUCIENNE

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

Lucienne n'avait pas eu le temps de nouer à Paris des relations intimes. Dans la disposition d'esprit où elle se trouvait, quelques minutes d'une conversation vide et banale ne lui apportaient aucun soulagement: au contraire. Elle finit par refuser de recevoir.

Devait-elle donc rester ainsi, dans la souffrance, dans l'isolement, sans qu'une parole salutaire vint à elle? Aucun de ceux qui l'approchaient, ne pouvait la lui faire entendre.

Mais, il est un aide, un soutien qui garde en lui-même une suave puissance. Fidèle, il est toujours prêt à répondre à un appel. Discret, il ne se plaint pas, il ne s'impose pas, il ne révèle pas les émotions dont il est souvent le témoin. Non-seulement doux, mais fort, il ranime, parfois même il guérit. Ce bienfaiteur, c'est un bon livre. Ah! que bénie, oui, mille fois bénie, soit la main qui parvient à le placer auprès d'une âme blessée!

Chez Lucienne, se trouvait alors une pauvre fille

